

PAR COURRIEL

Québec, le 17 octobre 2024

Objet : Demande d'accès n° 2024-08-055– Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 9 août dernier, concernant la fermeture du Lac-aux-Canards dans la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Buteux Bas-Saguenay :

1. Données de calcul de ladite méthode de calcul (Valin);
2. Données de pêche colligées par l'Association chasse et pêche Petit-Saguenay-Saint-Siméon inc.

Nous répondons à votre demande point par point. Pour ce qui est du premier point, nous ne pouvons pas vous transmettre le document demandé. Notre décision s'appuie sur l'article 22 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Cet article permet un organisme public de refuser de communiquer un renseignement scientifique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Pour ce qui est du deuxième point, en vertu de l'article 13 de la Loi, les renseignements permettant de répondre au deuxième point de votre demande pour les cinq dernières années sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://zeczuteux.reseauzec.com/activites/peche/>

Les données de pêche pour l'année 2024 ne sont pas encore disponibles.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Yvonne Li, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel yvonne.li@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. (3)